

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 2 juillet 2018

**InVivo et ADM en négociation exclusive pour le projet de cession de Neovia**  
**Avec ce projet, InVivo franchit une nouvelle étape de son plan stratégique en mobilisant ses efforts sur ses moteurs de croissance : l'agriculture, le vin et le retail**

● ● ●  
**La cession de Neovia, filiale du groupe InVivo qui réalise 80 % de ses activités à l'international, va permettre d'accélérer le plan stratégique 2025 by InVivo tout en contribuant à la naissance d'un leader mondial de la nutrition animale.**

InVivo a conclu un accord de négociation exclusive avec Archer Daniels Midland Company (NYSE : ADM), pour le projet de cession de ses parts (67,5 %) dans Neovia. ADM a fait une offre ferme pour l'acquisition de 100 % de Neovia, valorisant la société à 1,535 milliard d'euros. La transaction, dont la clôture est attendue pour la fin de l'année, concerne également les parts minoritaires détenues par Eurazeo, Unigrains, CDC International Capital et IDIA Capital Investissement. Elle est soumise à la réalisation de conditions suspensives et l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Juan Luciano, président-directeur général d'ADM, a déclaré : « Le rachat de Neovia, une entreprise d'envergure mondiale, marquerait un investissement majeur en France et une étape décisive de la transformation de notre branche nutrition animale. Chez ADM, l'agriculteur est à la base de tout et nous nous réjouissons d'approfondir nos relations avec le monde agricole français en réunissant les ressources, les technologies et l'expertise de nos deux entreprises. Cette opération s'inscrit dans notre vision stratégique, qui voit en Neovia un partenaire à long terme. »

Thierry Blandinières, directeur général d'InVivo se réjouit « qu'ADM s'engage à poursuivre les partenariats avec les coopératives françaises, en faisant bénéficier Neovia de ses technologies les plus récentes, ce qui profitera également à la Ferme France. »

**Pour InVivo, cette opération représente l'opportunité d'accélérer sensiblement son plan stratégique 2025 en mobilisant ses efforts sur ses activités majeures : l'agriculture, le vin et le retail et en leur donnant les moyens de croître et de créer de la valeur.**

« Cette opération va nous permettre d'opérer une manœuvre de pivot sur nos métiers fondamentaux et d'accélérer notre transformation digitale, notamment pour nos activités de trading international et de centrale d'achats d'intrants, pour nos adhérents coopérateurs. En même temps nous augmenterons les investissements dans nos filiales Bioline by InVivo, InVivo Retail, InVivo Wine et InVivo Food & Tech pour faire émerger de nouveaux champions français, présents en France et à l'international. » déclare Thierry Blandinières, directeur général d'InVivo.

« Le groupe InVivo veut relever le défi de la transformation du monde agricole, en devenant une référence mondiale dans les solutions innovantes et numériques. Ainsi il participera à l'amélioration de la compétitivité, de la sécurité et de la qualité des productions, tout en préservant la planète. » ajoute Philippe Mangin, président d'InVivo.

**A propos d'InVivo**

Premier groupe coopératif agricole français, le groupe InVivo réunit 206 coopératives, qui rassemblent près de 300 000 agriculteurs ; il emploie 10 200 collaborateurs dans 34 pays.

InVivo réunit cinq pôles d'activités : Bioline by InVivo (agriculture), Neovia (nutrition animale), InVivo Retail (distribution grand public), InVivo Wine et InVivo Food&Tech (incubateur d'innovations). Son chiffre d'affaires 2016-2017 s'élève à 5,5 milliards d'euros.

Pour en savoir plus : [invivo-group.com](http://invivo-group.com) - [@InVivoGroup](https://twitter.com/InVivoGroup)

**Contact presse :**

Charlotte de Lattre - Communication groupe

M : 06 01 06 12 74 - [cdelattre@invivo-group.com](mailto:cdelattre@invivo-group.com)